

Mémoire

sur les projets de règlements P04-047-34 et P-06-069
relatifs au site de la gare de triage d'Outremont
pour l'Office de consultation publique de Montréal

Le 27 mars 2007

Auteur : M. Claude Reny, à titre de citoyen du quartier avoisinant, résidant d'Outremont depuis 1983.

Appuis : des citoyens voisins concernés au même degré.

Intérêt porté au projet : répondant à l'invitation de l'OCPM, j'ai participé à trois réunions organisées par l'Office et consulté le site web de l'Office.

L'ampleur des impacts et retombées du projet actuel de l'Université me motivent à déposer ce mémoire et répondre à l'invitation répétée du Président de l'Office et aux invitations de nos élus municipaux.

Préoccupations et opinions :

1. La taille maximale que pourra atteindre ce projet sans autre reddition de compte ultérieure apparaît comme un énorme chèque en blanc donné sans réelle consultation indépendante ni validation d'étape auprès des résidents actuels.

2. Le projet ébauché pourra contenir tellement d'éléments plus ou moins reliés à l'enseignement et la recherche universitaire qu'on a l'impression d'entendre un développeur immobilier commercial d'une moindre réputation que celle de L'Université de Montréal.

3. Nos élus municipaux ne nous convainquent pas d'avoir pris les mesures adéquates d'intégration et d'harmonisation avant de donner leur feu vert à un projet apparaissant comme produit à la hâte et sans égard convainquant aux quartiers résidentiels enracinés tout autour.

4. L'utilisation intérimaire du site n'est balisée d'aucune façon. À quoi aurons-nous droit comme surprise durant les prochains quinze ans ?

5. Leur cession de terrains municipaux importants et avantageusement situés au centre du quartier n'est pas quantifiée ni reliée à des contreparties souhaitables autres qu'un terrain résidu d'arrière-cours ferroviaire.

6. La circulation automobile sur le campus devrait entrer et sortir par l'Avenue DuParc seulement, en évitant ainsi d'envahir des rues résidentielles déjà sur utilisées par du transit envahissant.

7. Les enjeux financiers des parties impliquées n'ont même pas été dévoilés aux citoyens. L'arrondissement et les payeurs de taxe ont droit à la transparence décente et démocratique.

8. Rien là de visionnaire ni d'enthousiasmant encore de la part de dirigeants universitaires et municipaux. L'important n'est pas de partir à courir à la hâte mais plutôt de réussir à planifier le projet le plus heureux possible pour la communauté universitaire et son quartier d'implantation dans au moins ses éléments de base, de départ et intérimaires.

En somme, un projet qui rallierait l'enthousiasme et la fierté de nos communautés respectives.

Suggestions et recommandations :

Que l'office recommande clairement, avec la force et l'amplitude médiatique dont elle est capable, à nos dirigeants de satisfaire adéquatement chacune de nos préoccupations spécifiées ci-dessus avant de commencer à libéraliser quelque règlement de zonage.

Merci de votre précieuse attention.

